ASP Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage Espace Montalembert - 2 rue Chaintron CS 60 002 92 542 Montrouge Cedex tél. 01.79.71.19.20 www.asponline.fr SUBVENTIONS EN MATERIELS



Année de la Taxe d'apprentissage	Année de salaires
Identité de l'entreprise : Siret : Activité : Raison sociale Responsa Adresse Email : Ville Email : Téléphone : Télécopie	able Comptable :
Bien immobilisé*	Bien produit*
Valeur initiale du bien : Amortissements : Valeur nette comptable :	Valeur en stock :
 * Pièces à fournir obligatoirement : □ Facture d'origine □ Extrait du compte d'immobilisation □ Dans les deux cas : Mémoire à établir au nom de livré et la formule « subvention en matériels au 	titre de la taxe d'apprentissage ».
Coordonnées de l'établissement bénéficiaire : Je soussigné,	,
RECU ET CERTIFICAT POUR SUBVENTIONS E Identité de l'établissement : Nom :	sponsable :
Formation: D'après les pièces comptables fournies par l'entreprise Fait à Le Signature et cachet de l'établissement PRISE EN COMPTE DES SUBVENTIONS EN M Eléments exigés de contrôle :	:
□ Sur le caractère pédagogique du bien□ Sur la valeur du bien	Fait à Le

☐ Sur les pièces comptables

Signature et cachet de l'OCTA

ASP Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage Espace Montalembert - 2 rue Chaintron CS 60 002 92 542 Montrouge Cedex tél. 01.79.71.19.20 www.asponline.fr SUBVENTIONS EN MATERIELS



Année de la Taxe d'apprentissage	Aillee de Salail es
<u>Identité de l'entreprise</u> :	Partie à remplir par l'ENTREPRISE
Siret :Activité	
Raison socialeRespons	
AdresseEma	•
Téléphone :Télécopi	
Bien immobilisé*	Bien produit*
Valeur initiale du bien :	Valeur en stock :
Amortissements :	Valeur en stock .
Valeur nette comptable :	
* Pièces à fournir obligatoirement :	
☐ Facture d'origine	☐ Extrait de la valorisation du stock
☐ Extrait du compte d'immobilisation	30000
□ Dans les deux cas : Mémoire à établir au nom	
livré et la formule « subvention en matériels a	u titre de la taxe d'apprentissage ».
Coordonnées de l'établissement bénéficiaire :	
Je soussigné, Responsable Comptable, atteste sur l'honneur de l'ex	
Fait à Signature et cachet de l'entreprise	
RECU ET CERTIFICAT POUR SUBVENTIONS	EN MATERIELS
	Partie à remplir par l'ETABLISSEMENT
<u>Identité de l'établissement :</u>	
Nom : Nom du r	
Adresse : Ville :	
	·
Je soussigné,le matériel suivant :le	
d'un montant de : € concernant la su	
Formation:	Catégorie : 🗋 A 🗆 B 🗆 C
D'après les pièces comptables fournies par l'entrepris	e :
Fait à Le	
Signature et cachet de l'établissement	
PRISE EN COMPTE DES SUBVENTIONS EN I	MATERIELS Cadre réservé à ASP
<u>Eléments exigés de contrôle</u> :	Matricule
_	
□ Sur le caractère pedagogique du bierr	
□ Sur le caractère pédagogique du bien□ Sur la valeur du bien	Fait à Le

ASP Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage Espace Montalembert - 2 rue Chaintron CS 60 002 92 542 Montrouge Cedex tél. 01.79.71.19.20 www.asponline.fr SUBVENTIONS EN MATERIELS

ORIGINAL 3 à retourner obligatoirement à ASP

Année de la Taxe d'apprentissage	Année de salaires
	Partie à remplir par l'ENTREPRISE
<u>Identité de l'entreprise</u> : Siret :Activité :.	
Raison sociale	
Adresse	•
VilleEmai	II :
Téléphone :Télécopie	3 :
Bien immobilisé*	Bien produit*
Valeur initiale du bien :	Valeur en stock :
Amortissements:	valour on stock.
Valeur nette comptable :	
* Pièces à fournir obligatoirement :	
☐ Facture d'origine	☐ Extrait de la valorisation du stock
☐ Extrait du compte d'immobilisation	
☐ Dans les deux cas : Mémoire à établir au nom	de l'établissement en mentionnant le
matériel livré et la formule « subvention en maté	ériels au titre de la taxe d'apprentissage ».
Coordonnées de l'établissement bénéficiaire :	
Je soussigné,	
Responsable Comptable, atteste sur l'honneur de l'exa	ictitude des éléments mentionnés ci-dessus.
Fait àle	
Signature et cachet de l'entreprise	
RECU ET CERTIFICAT POUR SUBVENTIONS	EN MATERIELS
	Partie à remplir par l'ETABLISSEMENT
<u>Identité de l'établissement :</u>	
Nom:	
Adresse:	
Ville :T	•
Je soussigné,	, Chef de l'Etablissement, certifie avoir
reçu lele matériel suivant :	
d'un montant de : € concernant la sub Formation :	•
D'après les pièces comptables fournies par l'entreprise	
Fait à Le	
Signature et cachet de l'établissement	
PRISE EN COMPTE DES SUBVENTIONS EN M	MATERIELS Cadre réservé à ASP
Eléments evigés de contrôle :	Matricula
<u>Eléments exigés de contrôle</u> : □ Sur le caractère pédagogique du bien	Matricule
☐ Sur la valeur du bien	Fait à Le

☐ Sur les pièces comptables

Signature et cachet de l'OCTA

NOTICE EXPLICATIVE





Circulaire DGEFP n° 2006-04 du 30.01.2006 relative à la taxe d'apprentissage et à ses modalités d'acquittement

Conditions préalables :

Le matériel livré doit avoir **un intérêt pédagogique incontestable** et être en **relation directe** avec le caractère de la formation dispensée par l'établissement bénéficiaire.

Le chef d'établissement délivrera à cet effet un certificat indiquant :

- □ la spécialité des sections auxquelles sera affecté le matériel livré
- □ le diplôme préparé dans ces sections

Le matériel livré doit être soit un bien acquis, soit un bien produit :

Pour un bien acquis : la valeur retenue sera la valeur nette comptable

(valeur d'origine moins les amortissements)

Pour un bien produit : la valeur retenue sera la valeur d'inventaire ou la valeur actuelle

la valeur peut être inférieure à la valeur d'entrée s'il y a eu une provision

pour dépréciation des stocks

Important:

- Les 3 originaux doivent être **intégralement remplis** par les deux parties (Entreprise et Etablissement) chacun pour les éléments qui le concernent.
- ➤ L'entreprise (ou l'établissement) remplit les 3 originaux et les transmet à l'autre partie qui remplit à son tour le cadre qui lui est réservé.
- ➤ Une fois complété par les deux parties, l'entreprise ou l'établissement retourne à l'autre partie un exemplaire.
- > Un original doit être conservé par l'entreprise.
- > Un deuxième original doit être conservé par l'établissement.
- ➤ Le dernier original, dûment complété par les deux parties, sera impérativement renvoyé à ASP avec les pièces justificatives au : Espace Montalembert 2 rue Chaintron CS 60 002 92542 Montrouge Cedex

L'OCTA (organisme collecteur) procède à la vérification des pièces transmises :

- □ Il informe l'entreprise des anomalies constatées remettant en cause le caractère exonératoire de la subvention en matériels.
- □ Il assure le suivi extra comptable desdites subventions.